



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E117627

VALABLE JUSQU'AU 17/06/2024

ÉDITÉ LE 26/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/06/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : 522 964 618 00022

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4311877-001

Assurance Responsabilité Travaux :

MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 301984615

Assurance Responsabilité Civile :

MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 301984615

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Raison sociale : IDE EURL

21 RUE DE DOLE
39100 SAMPANS

Téléphone : 06 63 86 15 76

Portable : 06 63 86 15 76

Site Internet :

E-mail : ide39100@gmail.com

Responsabilité légale :

GINEPRO JEAN-CHRISTOPHE GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	03/06/2021
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste)	03/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.